



52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr



Malakoff, le 26 avril 2012

A : Monsieur Frédéric van Rookeghem
Directeur de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

Monsieur le Directeur,

Comme vous le savez, nous sommes un certain nombre de médecins à avoir refusé la *prime à la performance* instaurée par la convention médicale de 2011.

Nous avons appelé tous les médecins à refuser d'entrer dans ce système pervers et dangereux (<http://www.smg-pratiques.info/Appel-au-boycott-de-la-prime-a-la.html>)

Nous sommes choqués de constater l'absence totale d'information de la population qui va devoir subir le changement de comportement de leurs médecins traitants qui passent d'une logique de soins à une logique purement financière. Ce nouveau mode de rémunération instaure un conflit d'intérêt entre un médecin et son patient.

Nous sommes choqués de constater que les médecins traitants ont été inscrits d'office dans cette option et mal informés de la possibilité de refuser cette *prime*, et que dorénavant, ils ne peuvent plus en sortir : la CPAM des Côtes d'Armor ayant même répondu récemment à un médecin que sa décision de sortir de l'option entraînerait « automatiquement » son déconventionnement.

C'est pourquoi nous vous demandons instamment :

- de publier dans les meilleurs délais les noms des médecins qui ont refusé la *prime à la performance*,
- d'ajouter dès maintenant, avec les syndicats signataires de la convention médicale, un *avenant* à celle-ci stipulant la possibilité de sortir du système de la *prime à la performance* pour tout médecin qui le désire.

Nous vous rappelons que l'acte de soigner n'est pas une *performance*, mais un accompagnement global qui tient compte des réalités complexes que vivent nos patients sur le plan médico-psycho-social. Nous vous rappelons notre attachement à l'accès aux soins pour tous au sein de l'Assurance maladie financée par la solidarité des revenus du travail.

Notre travail ne doit pas se cantonner au *tout-curatif*, mais s'orienter vers les collectifs de travail, la pluridisciplinarité, les réseaux, la formation indépendante, les maisons de santé de premiers recours, conditions nécessaires pour répondre aux besoins de santé de la population et améliorer nos conditions de travail.

Au vu des scandales sanitaires qui se sont multipliés ces trente dernières années, ce n'est pas la *fuite en avant* individualiste qui améliorera la santé publique. C'est pourquoi, nous vous rappelons notre revendication incontournable de promotion d'autres formes de rémunérations, pérennes, non variables, qui tiennent compte de la possibilité d'exercer des missions de service public, sans toutefois démanteler celui-ci.

Nous vous prions de recevoir nos salutations citoyennes.

Olivier Labouret, président de l'USP

Didier Ménard, président du SMG